

# ecolo - LASNE

Sites web: [www.lasne.ecolo.be](http://www.lasne.ecolo.be)  
[www.facebook.com/ecolo.lasne](http://www.facebook.com/ecolo.lasne)

Bulletin n° 40  
octobre 2014

## Sommaire:

- Ecolo-Lasne a 20 ans ! ..... p. 1
- L'énergie hydro-électrique à Lasne.... p. 1
- La création de tribunaux d'arbitrage.. p. 2
- La chronique du Conseil communal .p. 2
- Problèmes d'énergie en Belgique... ..p. 3
- Diverses annonces ..... p. 4

## EDITORIAL

### *Ecolo Lasne a 20 ans !*

**E**h oui, c'est au printemps 1994 qu'un petit groupe de sympathisants ayant la fibre écologique et généralement déjà impliqués dans divers mouvements sociaux ou autres, se sont réunis pour décider de tenter la chance des écologistes aux élections communales de 1994 en présentant pour la première fois à Lasne, une liste sous le sigle « Ecolo ». Cette liste n'était pas complète, mais Ecolo s'est ainsi fait connaître à Lasne.

Le noyau de départ s'est rapidement étoffé, ce qui nous a permis d'être plus armés pour affronter les scrutins suivants.

En effet, aux élections de l'an 2000, notre liste présentée aux électeurs lasnois était complète et nous pûmes ainsi, grâce aux votes de lasnois convaincus de la nécessité d'une représentation écologique au sein du conseil communal, obtenir un premier siège, attribué à un jeune militant de l'entité.

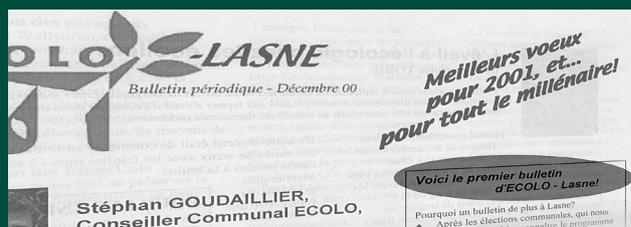
Depuis lors, nous avons toujours été représentés avec un élu aux conseils communaux successifs. Notre score aux élections a chaque fois augmenté, contrairement à celui des autres partis minoritaires, mais juste pas assez pour nous donner un second siège, mais ça, ce sera pour la prochaine fois, en 2018....

C'est au sein de la minorité (nous n'aimons pas employer le terme « opposition ») que

nous avons toujours œuvré dans le but de promouvoir les idées d'Ecolo en matière de mobilité, d'énergie, de gestion des déchets, d'environnement, de logement public...

Nous profitons de ce bulletin pour remercier chaleureusement une fois de plus tous les lasnois et lasnoises qui nous ont soutenus, et nous espérons pouvoir obtenir une nouvelle fois leur soutien pour le futur.

### **Notre premier bulletin, c'était il y a déjà... 14 ans!**



***Vous avez entre vos mains le bulletin n° 40 de la Locale Ecolo à Lasne, et nous espérons que vous avez plaisir à le lire à chaque parution.***

***Mais peut-être que vous auriez souhaité pouvoir réagir à certains de nos articles, ou traiter d'un sujet particulier...***

***Aussi, nous vous suggérons de nous faire connaître votre opinion, soit en postant un avis sur notre page facebook <https://www.facebook.com/ecolo.lasne>, soit par un mail à notre secrétaire local [lionel.dellis@ecolo-lasne.be](mailto:lionel.dellis@ecolo-lasne.be)***

### *L'énergie hydro-électrique à Lasne.*

La commune de Lasne est située sur les versants de deux vallées, celle de la Lasne et celle du Smohain.

Dans un passé pas si éloigné que cela, quatre des cinq villages composant aujourd'hui



l'entité de Lasne, notamment Maransart, Couture, Lasne et Ohain, possédaient un moulin à eau.

Aujourd'hui, tous ces moulins ont été transformés en habitations privées ou bureaux et l'activité de meunerie a disparu de ces vallées. Or, les rivières sont toujours bien présentes et sont soignées, surveillées par divers organismes, dont l'administration communale avec sa participation au « Contrat Rivière ».

Le salut de l'énergie renouvelable réside dans sa diversité, pourquoi ne pas essayer de récupérer cette énergie hydraulique et la transformer en énergie électrique ? Qu'en est-il des installations de ces moulins ? Est-il possible de remettre en fonctionnement les roues à aubes de ceux-ci ? Les biefs devant fournir la chute d'eau

nécessaire existent-ils encore ?

Voici de nombreuses questions pour lesquelles nous n'avons pas les réponses.

(suite à la p. 4)

# La création de Tribunaux d'arbitrage internationaux pour régler les conflits du marché transatlantique: une bonne idée ?

*Pas si sûr... ou plutôt : sûr que non!*

Actuellement, un accord commercial est en cours de négociation entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique, nommé «Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement» (TTIP, ou «Transatlantic Trade and Investment Partnership» en anglais). Cet accord prévoit la création, en 2015, d'une zone de libre-échange transatlantique, en fait la zone de libre-échange la plus importante de l'histoire, couvrant près de la moitié du PIB mondial.

Le contenu de cet accord consisterait en:

1. l'abolition des droits de douane,
2. l'harmonisation des normes,
3. l'ouverture des marchés publics,
4. un mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États.

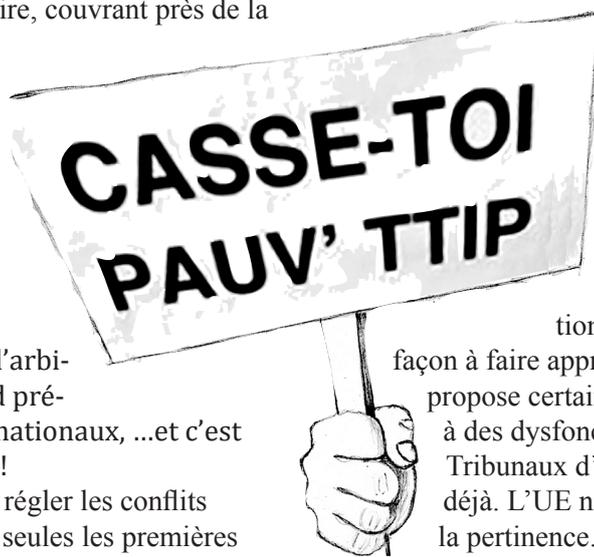
C'est précisément pour permettre l'arbitrage de ces différends que l'accord prévoit la création de Tribunaux internationaux, ...et c'est principalement là que le bât blesse!

En effet, si ces tribunaux sont sensés régler les conflits entre les multinationales et les Etats, seules les premières sont autorisées à déposer plainte contre les seconds!

Cette procédure porte le joli nom de *Règlement des Différends entre Investisseurs et Etats* (RDIE), mais partout où elle existe, elle expose les Etats à devoir payer des dommages et intérêts à des investisseurs étrangers. Situation catastrophique s'il en est, car ce sont les finances publiques d'un Etat qui devraient payer des sommes énormes à des multinationales richissimes!

En outre, cette procédure constitue une grave entorse aux

principes démocratiques, car au lieu de durcir l'arsenal législatif et les sanctions judiciaires à l'encontre des investisseurs qui contournent les lois adoptées par des gouvernements démocratiques, concernant le niveau des salaires, l'existence de solidarités publiques et les moratoires écologiques, elle va plutôt dans le sens d'une protection de ces multinationales.

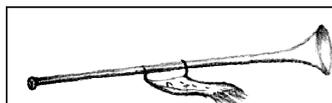


La Commission européenne, sous prétexte de jouer le jeu de façon démocratique, a lancé une «consultation publique» à ce sujet. Seulement, le questionnaire est tellement long, rébarbatif et ultra-technique, que le citoyen lambda a peu de chances d'en venir à bout. En outre, les ques-

tions sont clairement posées d'une façon à faire approuver le système RDIE: l'UE y propose certains aménagements afin de remédier à des dysfonctionnements constatés là où les Tribunaux d'arbitrage internationaux existent déjà. L'UE nous invite ensuite à en approuver la pertinence. Le fonds du problème, cependant, reste entier: non soumis au droit national, ces Tribunaux d'arbitrage internationaux placent les multinationales devant et au-dessus des Etats, et exposent ces derniers à des condamnations socialement inacceptables, et financièrement catastrophiques.

La conclusion semble évidente: la meilleure façon d'améliorer le système de RDIE est de ne pas l'adopter, et de rejeter le TTIP dans son ensemble !!

**Pol Jansegers**



## *La chronique du Conseil Communal*

Lors du conseil du 27 mai dernier, les comptes communaux de l'exercice 2013 ont été adoptés. Après avoir remercié l'Echevine des Finances Françoise Cottin – della Faille et la Directrice Financière Marie-Christine Willocx pour l'excellente tenue des comptes, notre conseiller, Laurent Masson, a choisi de s'abstenir lors du vote. Cette abstention était motivée par la (non) politique menée par la commune en matière de logement, qui l'amènera prochainement à payer des amendes en raison du non-respect des obligations

minimales imposées par la Région Wallonne en la matière(\*). Ecolo a également épinglé la chute des dépenses extraordinaires d'investissement (3,7 millions en 2013 au lieu de 5,1 millions en 2011) et l'évolution des dépenses de personnel (+ 27% sur les 5 dernières années). Enfin, l'augmentation importante des dépenses de chauffage et d'électricité (+ 35% sur les 5 dernières années) est très regrettable. A cet égard, il serait particulièrement opportun pour la commune d'investir davantage qu'elle ne le fait actuellement dans des travaux visant à amé-

liorer l'efficacité énergétique des bâtiments et à diminuer son empreinte écologique (isolation, systèmes de chauffage et de production d'électricité). Il s'agirait là d'investissements financièrement intéressants, alors que la commune dispose de plusieurs millions d'euros sur différents comptes de placement dont le rendement ne doit guère être élevé!...

(\*): les Ecolos sont choqués par cette passivité (délibérée) à l'origine du départ de nombreux jeunes de notre commune.

# Problèmes d'énergie en Belgique: pas seulement l'hiver prochain!

Suite aux pannes de 2 réacteurs nucléaires (Tihange 2 et Doel 3), et au sabotage d'un troisième, (Doel 4) l'approvisionnement de la Belgique en électricité risque d'être compromis si l'hiver prochain est rude, et ainsi divers plans de sauvetage sont élaborés.

Il faut donc parer au plus pressé et rendre les citoyens conscients de la nécessité de limiter leur consommation d'énergie. Mais ce qui importe le plus c'est d'avoir une politique à long terme pour l'approvisionnement en électricité et de s'y tenir. A nouveau l'idée de prolonger la durée de fonctionnement des centrales nucléaires est avancée.

Or, il n'est ni sage, ni prudent de lier notre avenir énergétique à une énergie aussi peu fiable. Les centrales nucléaires ont été conçues pour durer 30 ans, et personne n'a l'expérience de centrales dont on prolongerait la vie de 10 ou 20 ans. Les problèmes actuels constituent la preuve qu'une telle attitude comporte des risques sérieux pour les générations actuelles et futures. Enfin, construire une nouvelle centrale nucléaire serait absurde, car elle ne commencerait à produire de l'électricité que dans 10 ans ou plus, et l'électricité produite par le renouvelable aujourd'hui coûte moins cher que l'électricité qui serait produite par cette hypothétique nouvelle centrale.

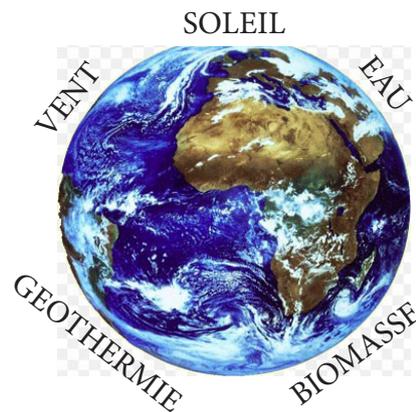
Se passer du nucléaire, est-ce possible ? Oui, il est possible de se défaire progressivement de notre dépendance à l'énergie nucléaire. C'est par exemple un choix que l'Allemagne a fait. Et contrairement aux idées reçues, ce n'est pas le charbon qui a remplacé le nucléaire puisque cette source d'énergie a perdu en importance depuis la fermeture en 2003 de la première centrale nucléaire allemande. La sortie du nucléaire doit être planifiée sur plusieurs années et combinée avec le développement de sources de production d'électricité alternatives (renouvelables, gaz). C'est la responsabilité du Gouvernement fédéral d'être à l'initiative de ce plan. Et il a gravement manqué à sa tâche au cours des dix dernières années,

depuis le vote de la loi de sortie du nucléaire en 2003.

## Alors, quelle politique énergétique?

Dans son programme «Energie et Climat» Ecolo avait dressé un état des lieux et avait notamment formulé les priorités suivantes (article complet <http://ecolo.be/?article5600>):

### LA FORCE DU RENOUELABLE : SA DIVERSITÉ !



#### 1) Maîtriser les consommations en utilisant rationnellement l'énergie

L'amélioration de l'efficacité énergétique globale (production et consommation) est une priorité. Il faut aussi développer la sobriété énergétique.

#### 2) Choisir les sources énergétiques les mieux adaptées aux besoins

Il convient de limiter aux applications les plus efficaces les usages thermiques de l'électricité, de privilégier les carburants les moins polluants pour les véhicules, de favoriser l'usage de l'énergie solaire pour chauffer l'eau, et de dépendre le moins possible d'un seul vecteur énergétique, entre-autres pour l'habitation.

#### 3) Garantir l'accessibilité de toutes et tous à l'énergie durable et aux économies d'énergie

L'évolution des prix de l'énergie et la crise économique mettent de plus en plus de ménages en difficulté financière. Il faut donc aider à agir sur la qualité des logements en améliorant leur isolation, et protéger les personnes et ménages à faible revenu des fluctuations des prix de l'énergie.

#### 4) Permettre aux citoyens d'être acteurs de la production d'énergie

Le marché de la production d'électricité – sauf dans le domaine du renouvelable – est maîtrisé par un petit nombre. Pour que le citoyen retrouve une part d'indépendance économique et énergétique, il est donc souhaitable de développer des mécanismes qui permettent aux collectivités locales ou coopératives d'agir dans le secteur des énergies renouvelables, et de les soutenir adéquatement.

#### 5) Garantir la souveraineté et l'indépendance énergétique

La dépendance énergétique de l'Europe et de la Belgique en particulier vis-à-vis de l'extérieur constitue un handicap politique et économique de plus en plus grand. La Belgique importe aujourd'hui 94% de l'énergie qu'elle consomme. Cela coûte annuellement 18 milliards d'euros aux Belges, soit près de deux tiers du déficit de la balance commerciale de notre pays. Il faut amplifier la production d'énergies renouvelables dans nos pays, améliorer le transport de l'énergie, diversifier les sources d'approvisionnement et mettre en place une politique européenne de stockage de l'énergie.

#### 6) Limiter les risques environnementaux de la production d'énergie

Pour Ecolo, il est essentiel de limiter les risques environnementaux des filières de production d'énergie. Les risques liés à la production d'électricité par la fission nucléaire ne sont plus à démontrer.

La fusion est pour certains une solution d'avenir, mais, étant donné les difficultés techniques et le peu de progrès réalisés en ce domaine depuis plus de 50 ans, cet avenir est incertain et de toute façon trop lointain.

Enfin, il est inacceptable que la production d'électricité conduise à une détérioration de l'environnement (gaz de schiste), ou au détournement de la production alimentaire ("agro-carburants").

**Daniel Dekkers  
& Laurent Masson**

## L'énergie hydro-électrique...

(suite de la p. 1)

Mais il est à noter qu'un peu partout en Belgique, des coopératives fleurissent pour reprendre le contrôle sur la production d'énergies renouvelables (cfr. Le magazine « Imagine » n° 104 d'août 2014).

Alors, un mouvement citoyen ne pourrait-il pas reprendre le flambeau ? Le propriétaire d'un de ces

anciens moulins ne serait-il pas intéressé par le sujet en faisant appel aux diverses possibilités qu'offrent aujourd'hui des organismes belges et européens avec la participation de citoyens désireux d'apporter leur contribution à l'énergie renouvelable ?

Pour en savoir plus, surfez sur [www.restor-hydro.eu/fr](http://www.restor-hydro.eu/fr) ou encore [www.apere.org](http://www.apere.org)

Michel Kaye

Paniers bio



Nous remercions  
chaleureusement

**Bernadette et Philippe**

**Andriane-Decamps**, co-fon-

dateurs du GAC (Groupement d'Achats en Commun)

Lasne, qui ont largement contribué à la gestion du groupe et ont hébergé les paniers pendant tant d'années.

Nous leur souhaitons une heureuse installation à Chastres auprès de leur fille.

Le **nouveau lieu de dépôt**: 15 rue d'Aquinot,

chez Edith et Daniel Dekkers-Terlinck

Il y a encore possibilité de se faire membre du GAC-

Lasne: contactez **Annie Grégoire** (tél: 02/6335359,

GSM: 0477/300310, E-mail: [paniersbio@gmail.com](mailto:paniersbio@gmail.com)

## Donnez une seconde vie à vos bouchons!

- **Bouchons de liège**: dans les matériaux d'isolation
- **Bouchons plastiques**: dans des projets pour handicapés

Vous êtes très nombreux à collecter les bouchons de liège et à les remettre soit au parc à conteneur, soit auprès de bénévoles ou de commerces qui assurent la récupération et la remise aux entreprises de recyclage de ce matériau très intéressant pour l'isolation.

A Lasne vous pouvez les apporter à:

- Carrefour Express (ex Cadylasne) - 47 rue de l'Etat
- Denise Wiccaert - 62 rue du Mont Lassy
- Daniel Dekkers - 15 rue d'Aquinot

Mais ce n'est pas tout : il existe depuis plusieurs années une collecte des bouchons plastiques (des bouteilles d'eau, de lait, etc.). Pour quoi faire, direz vous? Eh bien, il existe des organismes qui, grâce à des bénévoles, récoltent ces bouchons pour un recyclage particulier (le plastique de ces bouchons est différent de celui de la bouteille) qui permet le financement de divers projets en faveur de personnes handicapées ou à mobilité réduite. Sachez qu'à Lasne, ces bouchons en plastique sont déjà récupérés par Mme Marie-Claire Pirart, 17 rue de la Gendarmerie, et 2 autres personnes encore.

Si vous êtes intéressés et vous voulez en savoir plus - ou si vous voulez être bénévoles pour la récupération -, surfez sur [www.passelemessage.be](http://www.passelemessage.be) ou [http://www.reves-handic-action.be/Bouchons\\_a664.html](http://www.reves-handic-action.be/Bouchons_a664.html)

Michel Kaye

Centre National  
de Coopération au  
développement (CNCD):  
*le groupe local Lasne est né !*



Sept habitants de Lasne (principalement des ECOLO) ont constitué ensemble un groupe local. Ce groupe a été accepté par l'AG du CNCD le 27 septembre 2014.

Il relayera à Lasne les 3 missions du CNCD:

\* Récolte de fonds en participant à l'opération 11.11.11 (cette année: du 6 au 16 novembre)

\* Actions de sensibilisation à la solidarité internationale en diffusant les outils de campagne, en organisant des débats, et en menant des animations dans les écoles.

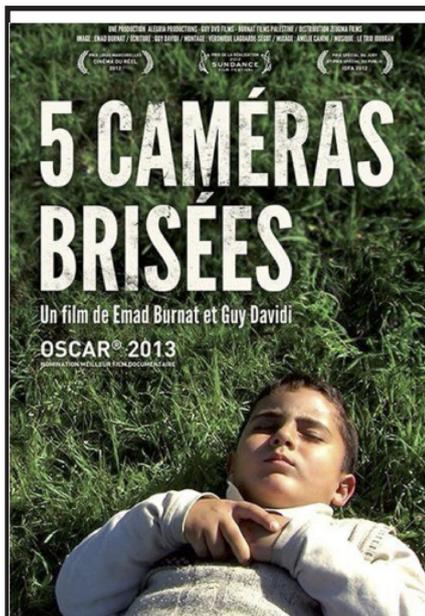
\* Plaidoyer auprès de la commune.

Il est ouvert à tous les Lasnois

Si cela vous intéresse, merci de nous rejoindre

**Daniel Dekkers**

15 rue d'Aquinot (tel: 02/6334759)



PAF: 5 €

Information: [daniel.dekkers@skynet.be](mailto:daniel.dekkers@skynet.be) tél: 02/6334759

Mise en page :

Pol Jansegers

Courriel:

[pol.jansegers@gmail.com](mailto:pol.jansegers@gmail.com)



Éditeur responsable : Lionel Dellis

15bis, rue d'Aquinot, 1380 Lasne

Tél : 02/ 652 01 04

Courriel: [lion11279@ecolo-lasne.be](mailto:lion11279@ecolo-lasne.be)

